

Rapport public Parcoursup session 2026

Fac For Pro - BTS - Services - Tourisme - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le vendredi 02 octobre 2026.

Fac For Pro - BTS - Services - Tourisme - en apprentissage (51170)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Fac For Pro - BTS - Services - Tourisme - en apprentissage (51170)	Jury par défaut	Tous les candidats	24	259	1

Les critères utilisés en 2026

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau général satisfaisant pour suivre une formation dont le rythme en alternance est exigeant. Bons résultats en français,(expression écrite + argumentation) et en langues étrangères (LV1 / LV2).	Notes de première et terminale Bulletins scolaires (moyennes et appréciations des professeurs) Progression éventuelle du candidat	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacité à travailler de façon structurée et méthodique. Capacité à gérer une charge de travail soutenue. Autonomie dans les apprentissages. Capacité à communiquer.	Appréciations des enseignants sur les bulletins et la Fiche Avenir. Compétences méthodologiques (organisation, régularité, participation).	Très important
Savoir-être	Fiabilité, ponctualité, sérieux. Sens des responsabilités. Posture professionnelle. Capacité à s'adapter à des situations variées. Capacité à travailler en équipe.	Appréciations du bulletin. Fiche Avenir : autonomie, capacité d'investissement. Avis du chef d'établissement. Expériences professionnelles expliquées dans la lettre ou le CV	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation réelle pour le tourisme et l'environnement du voyage. Intérêt pour les métiers en contact avec le public. Connaissance de la formation et du rythme de l'alternance (exigence forte).	Lettre de motivation. Réponses aux questions Parcoursup. Fiche Avenir : avis sur la capacité à réussir.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement au service des autres (bénévolat, associations ...). Participation à des projets collectifs ou initiatives personnelles. Job d'été.	Lettre de motivation et CV	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

La commission n'applique aucun critère éliminatoire lié à la série de baccalauréat ou aux enseignements de spécialité suivis ; toutes les séries sont examinées selon les mêmes critères.

Une candidature n'est, en règle générale, pas classée lorsque :

- la note globale (notes de première et de terminale, Fiche Avenir, projet de formation motivé) est inférieure à 11/20, notamment en cas de résultats insuffisants en anglais, langue vivante B et français ;
- le dossier ne comporte aucune note exploitable ni aucun autre élément permettant d'apprécier le niveau et la motivation ;
- le projet de formation motivé est hors sujet ou sans lien avec le tourisme ;
- l'avis du chef d'établissement sur la capacité à réussir est réservé et corroboré par des appréciations signalant un manque d'assiduité ou d'investissement.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Principes généraux

La commission d'examen des vœux a étudié l'ensemble des dossiers des candidats ayant confirmé leur vœu, sur la base exclusive des éléments figurant dans le dossier Parcoursup et des critères généraux d'examen des vœux portés à la connaissance des candidats sur la fiche de formation en décembre 2025. Aucune épreuve écrite ou orale n'a été organisée dans le cadre de la procédure.

L'examen de chaque dossier repose **sur trois composantes notées, complétées d'un examen qualitatif** :

- **Les résultats scolaires** : sélection de notes de première et de terminale (ou de la dernière année d'études suivie pour les candidats en réorientation), chaque enseignement étant affecté d'un coefficient. Les enseignements retenus varient selon la série de baccalauréat afin de tenir compte des matières effectivement suivies.
- **La Fiche Avenir** : notée sur 20 à partir de l'avis du chef d'établissement et des appréciations des professeurs, affectée du coefficient 3.
- **La motivation** : notée sur 20 à partir du projet de formation motivé, affectée du coefficient 2. Ces éléments sont agrégés en une note globale sur 20 calculée selon le principe de la moyenne pondérée : chaque note est multipliée par son coefficient, puis la somme est rapportée au total des coefficients des éléments effectivement renseignés. Lorsqu'une note est absente du dossier, elle n'entre pas dans le calcul et ne pénalise donc pas le candidat.
- **Les activités et centres d'intérêt** – examinés de façon qualitative, en complément, pour départager les dossiers proches ou éclairer un profil que les trois composantes précédentes ne suffisaient pas à caractériser. La note globale constitue une aide à la décision. La commission a ensuite examiné collégialement les dossiers, en particulier ceux situés autour du niveau attendu, et a arrêté la liste des candidats retenus ainsi que leur ordre de classement.

Prise en compte de la diversité des publics candidats

Les critères et leur degré d'importance sont identiques pour tous les candidats. Seuls les éléments pris en compte pour les évaluer varient selon la composition du dossier :

- **Lycéens de terminale** : notes des bulletins de première et de terminale, Fiche Avenir, projet de formation motivé, rubrique « Activités et centres d'intérêt ».
- **Candidats bacheliers et étudiants en réorientation** : notes du baccalauréat et/ou de la dernière année d'études suivie, en l'

absence de Fiche Avenir ; la note globale est alors calculée sur les seuls éléments disponibles.

- **Candidats issus d'une scolarité étrangère ou d'un baccalauréat international** : notes dans les enseignements équivalents suivis lors de la dernière année d'études.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Pour réussir votre candidature en BTS Tourisme (en apprentissage) :

- **Soignez vos langues** : l'anglais est l'enseignement le plus fortement pondéré, suivi de la langue vivante B. Régularité et progression en terminale sont déterminantes.
- **Travaillez votre expression écrite** : les notes de français de première comptent beaucoup, et une lettre claire, structurée et sans fautes fait la différence.
- **Personnalisez votre projet de formation motivé** : expliquez votre attrait pour le tourisme et le secteur aérien, montrez que vous connaissez le BTS et les exigences de l'alternance. Les lettres génériques obtiennent les notes les plus faibles.
- **Valorisez vos expériences au contact du public** (jobs d'été, bénévolat, voyages) dans la rubrique « Activités et centres d'intérêt ».
- **Anticipez votre recherche d'entreprise** : l'admission définitive suppose un contrat d'apprentissage ; l'établissement vous accompagne.
- **Soyez assidu en terminale** : la Fiche Avenir est lue attentivement.

Signature :

Cheffe d'établissement de l'établissement Fac For
Pro,
CAROLINE BARNAUD